

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2021/6

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 06 JUILLET 2021
Convocation en date du 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; MICAELLI Marie-Luce ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; PAOLI Franck ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine à PAOLI Christian ;
BARBONI Toussaint à GUIDICELLI Sébastien ;
ANGELI Filippu Antone à MICAELLI Marie-Luce ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole ;
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban.

Absents : SANTONI Marie-Josée ; COLOMBANI Victoria.

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès du Comité de Massif.
Travaux de réhabilitation du cœur du village de Prunelli di Fium'Orbu.

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI

Vote pour : 25

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 09 Juillet 2021

Monsieur le Maire rappelle que l'attractivité de Prunelli-Village est une des priorités de la municipalité.

La Commune de Prunelli-di-Fiumorbu, d'une superficie de 37.41 km², a une configuration particulière de par sa topographie. Son accès aux services de base n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire. On distingue donc, le chef-lieu de la commune, situé à 583 mètres d'altitude, du reste de son territoire dans la plaine et où se trouvent les services à la population.

Par ailleurs, Prunelli-village connaît une décroissance démographique et une forte dégradation du cadre de vie depuis de nombreuses années.

Les réalisations présentées visent à stopper un processus de dégradation du village et à trouver un moyen de revitalisation du cœur du village.

L'objectif des travaux d'embellissement vise à rendre le village plus attrayant, plus esthétique et à réhabiliter le cœur du village valorisant ainsi la richesse du village, de ses habitants ainsi que son attractivité.

Ces travaux comptent également le renforcement de la voirie du centre du bourg.

Au final, l'objectif permet de conforter et de poursuivre la préservation d'un patrimoine à transmettre aux générations futures.

- Recomposer et dynamiser le village en réhabilitant les accès, les murs et les escaliers du village. Il s'agit de donner un cadre de vie plus agréable pour la population locale et de diffuser une image attrayante pour de nouveaux habitants. Les interventions sur les espaces publics permettent de mettre en valeur le patrimoine local.

- Aménager la Place de la fontaine comme cœur stratégique du village
- Des travaux de rénovation de la façade principale de l'église permettront de redonner de sa splendeur à cette église notamment en remettant au jour ses pierres.
- Insérer du mobilier urbain aux espaces verts pour avoir des lieux plus conviviaux.

Le coût de cette opération est estimé à **788.579,00 Euros HT**, y compris les honoraires d'études, de maîtrise d'œuvre et de contrôle.

Il est demandé au Conseil :

↳ D'approuver le programme des travaux de réhabilitation du cœur du village de Prunelli-di-Fiumorbu, pour un montant total de 788.579,00 Euros HT Euros Hors Taxes.

↳ De solliciter auprès du Comité de Massif une subvention la plus élevée possible tenant compte du bonus de 5%, dans le cadre des travaux de réhabilitation du cœur du Chef-lieu de Prunelli-di-Fiumorbu, dont le coût est estimé à 788.579,00 Euros HT Hors Taxes.

↳ D'approuver le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➤ **DEPENSES** :

Murs et escaliers village	348 200,00 €
Aménagement de la Place de la fontaine	5 000,00 €
Voirie	107 000,00 €

Toiture Mairie	35 000,00 €
Façade Eglise et Rénovation clocher	69 872,00 €
Presbytère et Aménagement	100 000,00 €

665.072,00 €

Frais de maîtrise d'œuvre et d'assistance, études, et frais de publication	66.507,00 €
---	-------------

Sous-total 1 : 731.579,00 €

Périscopes	7 000,00 €
Mobilier urbain	35 000,00 €
Aménagement intérieur du bâtiment communal abritant l'Ecomusée Mnemosina	15 000,00 €

Sous-total 2 : 57.000,00 €

TOTAL GENERAL HT : 788.579,00 €

➤ **RECETTES :**

Subvention de la CDC au titre du comité de massif Corse :	591.434,00 €
Emprunt de la Commune de Prunelli di Fium'Orbu :	197.145,00 €

TOTAL :788.579,00 €

↳ De donner délégation à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI